

Pouvoir entre enseignante et doctorante : utilisation de données de recherche et signature scientifique

Séverine Carillon et Valéry Ridde

Volume 1, numéro 2, 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1058281ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1058281ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Programmes de bioéthique, École de santé publique de l'Université de Montréal

ISSN

2561-4665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Carillon, S. & Ridde, V. (2018). Pouvoir entre enseignante et doctorante : utilisation de données de recherche et signature scientifique. *Canadian Journal of Bioethics / Revue canadienne de bioéthique*, 1(2), 91–93.
<https://doi.org/10.7202/1058281ar>

Résumé de l'article

Enchâssée dans un rapport de pouvoir, cette étude de cas fictive met en évidence différentes pratiques d'utilisation de données de recherche dans le cadre d'une collaboration entre enseignante-chercheuse et doctorante. Elle vise à mettre au jour les difficultés et enjeux éthiques d'une telle collaboration et particulièrement les défis liés à la signature scientifique et à l'utilisation des données à l'issue de la recherche.



ÉTUDE DE CAS / CASE STUDY

Rapport de pouvoir entre enseignante et doctorante : utilisation de données de recherche et signature scientifique

Séverine Carillon¹, Valéry Ridde^{1,2}**Résumé**

Enchâssée dans un rapport de pouvoir, cette étude de cas fictive met en évidence différentes pratiques d'utilisation de données de recherche dans le cadre d'une collaboration entre enseignante-chercheuse et doctorante. Elle vise à mettre au jour les difficultés et enjeux éthiques d'une telle collaboration et particulièrement les défis liés à la signature scientifique et à l'utilisation des données à l'issue de la recherche.

Mots clés

collaboration, rapport de pouvoir, utilisation des données de recherche, éthique, signature scientifique

Abstract

Embedded in a power relationship, this fictional case study highlights different practices of using research data in a collaboration between professor-researcher and doctoral student. It aims to highlight the difficulties and ethical issues of such collaboration, particularly the challenges related to scientific authorship and the use of data at the end of the research.

Keywords

collaboration, power relationship, use of research data, ethics, scientific authorship

Introduction

Dans le domaine du développement, des institutions internationales et des agences de coopération sollicitent parfois l'expertise de chercheurs ou d'enseignants-chercheurs universitaires du Nord ou du Sud. Les mandats proposés sont essentiellement des évaluations de projets ou des recherches appliquées. Certains chercheurs et enseignants-chercheurs se voient ainsi confier des missions d'expertise de plusieurs semaines, voire plusieurs mois dans des pays du Sud. Ils font alors parfois appel à de jeunes diplômés ou doctorants recrutés ponctuellement pour assurer tout ou partie de la mission d'expertise, sous leur supervision. Cette configuration implique un rapport de pouvoir entre des individus dont les statuts socioprofessionnels et académiques diffèrent. Elle pose des enjeux éthiques de collaborations, d'utilisation des données collectées et de signature scientifique, peu développés dans la littérature et rarement discutés dans les équipes de recherche en dépit de leur importance [1-4]. Les données existantes portent essentiellement sur les enjeux éthiques des partenariats entre des équipes du Nord et du Sud (tels que la propriété des données, la répartition des pouvoirs entre les équipes) [5-9] mais peu sur ceux liés aux rapports de pouvoir entre des individus qui travaillent au sein d'une même équipe au Nord dans le contexte de ces relations Nord-Sud.

L'étude de cas proposée ici est inspirée de plusieurs situations réelles. Elle vise à mettre en évidence les difficultés et enjeux éthiques d'une collaboration entre des individus dont la relation est d'emblée asymétrique¹, l'un, plus expérimenté, employant et supervisant l'autre, mais qui sont engagés dans une mission scientifique commune au Sud.

Cas d'étude

La division sociale du travail de recherche

Mme D., enseignante-chercheuse reconnue, travaille dans une université belge². Elle a obtenu un financement d'une institution internationale pour conduire une recherche sur l'expérience de l'andropause chez les hommes au Mozambique. Pour mener à bien ce projet, elle recrute une de ces anciennes étudiantes tout juste diplômée d'un master, et potentiellement future doctorante (la demande de financement de la thèse sous sa direction est alors en cours). La jeune chargée d'étude est recrutée pour une durée de six mois. Elle doit assurer la construction des outils d'enquête, la collecte des données sur le terrain, l'analyse, la rédaction du rapport et la valorisation des résultats de l'étude. Ce travail se fait sous la supervision de Mme D. à qui il revient la responsabilité scientifique et administrative du projet en tant que principale investigatrice. À ce titre, elle rédige le protocole de recherche, révisé et valide les documents produits et s'assure du bon déroulement de la recherche.

L'implication de la jeune collaboratrice, indispensable à la mise en œuvre du projet, constitue une opportunité pour Mme D. de voir étudier un terrain qu'elle ne peut elle-même explorer compte tenu de ses engagements à l'université en Belgique, et qui lui permettra d'étendre son domaine de recherche. La jeune recrue saisit, quant à elle, cette expérience pour renforcer sa propre capacité de recherche. L'étude s'inscrit ainsi dans une relation pédagogique, somme toute assez classique [1,2,10], à la fois d'échange, « donnant-donnant », et de pouvoir entre une chercheuse statutaire et expérimentée, et une chargée d'étude « juniore » recrutée temporairement et poursuivant ainsi son apprentissage de la recherche.

En tant que cheffe du projet, Mme D., se rend sur le terrain pour lancer l'étude avec sa jeune collaboratrice. Une fois les contacts pris sur place, les partenaires rencontrés et l'étude de terrain démarrée, Mme D. rentre reprendre ses activités en Belgique. Sa collaboratrice poursuit le travail de terrain durant 10 semaines. Elle fait part régulièrement de ses avancées à Mme D. Elle développe un réseau de connaissances particulièrement propice au déroulement de la recherche. Elle clôture sa

¹ Nous n'aborderons pas ici la question du genre dans cette relation. Cette question pourrait faire l'objet d'une étude de cas à part entière.

² Le choix du pays est bien évidemment aléatoire

mission avec des données de qualité. À son retour, elle travaille sur les données pendant trois mois pour en faire une analyse détaillée. Elle partage spontanément les données empiriques – entretiens, observations, littérature grise collectée sur place – avec Mme D. qui a ainsi accès à la totalité des données collectées. Mme D. participe à l'élaboration et à l'écriture du rapport final via des discussions avec sa collaboratrice sur le contenu des analyses, la construction du plan du rapport, et la révision du rapport. Enfin, Mme D. assure, en tant que responsable du projet, la mission de restitution sur le terrain à l'issue de l'étude avec sa collaboratrice.

Tout au long de ce processus, aucune politique de publication – qui écrit et signe quoi? – et d'utilisation et de partage des données – qui a le droit de les réutiliser et sous quelles modalités, avec quel accord ou contribution de qui? – n'a été discutée.

Défis liés à la signature scientifique

À l'issue de cette recherche, la chargée d'étude – devenue doctorante sous la direction de Mme D. – écrit un article pour la revue *Andropause* dans le cadre d'un numéro spécial sur les représentations sociales de l'andropause. Elle est première auteure et Mme D., co-auteure. Cette répartition des auteures fait à *priori* consensus. Les auteures sont ainsi classiquement nommées par ordre décroissant selon l'importance de leur contribution à la recherche [4]. L'article suit ensuite le processus d'évaluation ordinaire – relectures, remarques, modifications... – pendant lequel la correspondance s'établit, comme c'est d'usage, entre les coordinatrices du numéro de la revue et la première auteure de l'article.

Lors de la soumission de la version finale de l'article, Mme D. demande à sa collaboratrice de passer première auteure. Après tout, n'est-elle pas la cheffe du projet de recherche? Elle a également besoin de publier pour l'avancée de sa carrière, argument qu'elle mobilisera explicitement. La jeune collaboratrice, bien qu'ayant fourni la majeure partie du travail, laisse faire le changement de position des auteures. Comment refuser cette demande venant de sa – désormais – directrice de thèse? C'était sans compter les coordinatrices du numéro qui ne comprennent pas ce changement, le contestent pour des raisons déontologiques et proposent de maintenir la jeune collaboratrice première auteure. Mme D. ne conteste pas la proposition de ses pairs. L'article est publié ainsi.

Quelques mois après la parution de l'article, le résumé et les références sont mis en ligne sur un site en libre accès. L'article n'y est cependant pas joint. Mme D. figure sur ce résumé en tant que première auteure. Elle figure également sur le site comme la personne qui a fourni les informations mentionnées sur cette page. Sa jeune collaboratrice n'est pas informée de cette mise en ligne ni de l'échange de l'ordre des auteures. Elle le découvrira de façon fortuite quelques années plus tard.

Défis liés à l'utilisation secondaire des données de recherche

La jeune collaboratrice n'est pas au bout de ses découvertes. Quelle n'est pas sa surprise de découvrir, dans un ouvrage collectif, un chapitre sur l'andropause des hommes au Mozambique, essentiellement basé sur les données qu'elle a même collectées et analysées. Ce chapitre fait apparaître comme unique auteure Mme D. Sa jeune collaboratrice, certes citée dans le texte, n'a été informée ni de l'utilisation secondaire de ses données, ni de l'écriture du chapitre, ni de la parution de l'ouvrage.

Questions à considérer

- Qu'auriez-vous fait à la place de la jeune collaboratrice?
- Quelles sont les solutions à envisager face à ce type de situation?
- Quels préalables dans l'élaboration d'un projet peut-on mettre en place pour éviter de telles situations dans cette forme de collaboration?
- Comment comprenez-vous les agissements de Mme D.?

Conflit d'intérêts

Aucun déclaré

Conflicts of Interest

None to declare

Édition/Editors: Charles Marsan, Hazar Haidar, Patrick Gogognon, Bertrand Alexandre Stoffel

Affiliations

¹ Centre Population et Développement (CEPED), Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Université Paris Descartes, INSERM, équipe SAGESUD, Paris, France

² Institut de recherche en santé publique de l'Université de Montréal (IRSPUM), Montréal, Québec, Canada

Correspondance / Correspondence: Séverine Carillon, severine.carillon@ceped.org

Reçu/Received: 30 Apr 2018

Publié/Published: 9 Nov 2018

Les éditeurs suivront les recommandations et les procédures décrites dans le [Code of Conduct and Best Practice Guidelines for Journal Editors](#) de COPE. Plus précisément, ils travaillent pour s'assurer des plus hautes normes éthiques de la publication, y compris l'identification et la gestion des conflits d'intérêts (pour les éditeurs et pour les auteurs), la juste évaluation des manuscrits et la publication de manuscrits qui répondent aux normes d'excellence de la revue.

The editors follow the recommendations and procedures outlined in the COPE [Code of Conduct and Best Practice Guidelines for Journal Editors](#). Specifically, the editors will work to ensure the highest ethical standards of publication, including: the identification and management of conflicts of interest (for editors and for authors), the fair evaluation of manuscripts, and the publication of manuscripts that meet the journal's standards of excellence.

References

1. De Saint Martin M. [Que faire des conseils \(ou de l'absence de conseils\) de son directeur de thèse ?](#) In: Hunsmann M et Kapp S, Devenir chercheur Ecrire une thèse en sciences sociales. EHESS; 2013. p. 63-80.
2. Ouattara F, Ridde V. [Expériences connues, vécues... mais rarement écrites: À propos des relations de partenariat Nord-Sud](#). Nouvelles pratiques sociales. 2013;25(2):231.
3. Hunsmann M, Kapp S. Devenir chercheur. Ecrire une thèse en sciences sociales. EHESS. 2013. (Cas de figure).
4. Smith E, Hunt M, Master Z. [Authorship ethics in global health research partnerships between researchers from low or middle income countries and high income countries](#). BMC Medical Ethics. 2014;15(42).
5. Ridde V. [Utilisation de données secondaires et signature scientifique lors de l'évaluation d'une intervention en santé mondiale](#). Canadian Journal of Bioethics/Revue canadienne de bioéthique 2018, 1(2):39-40
6. Ridde V. [Des enjeux éthiques liés à l'utilisation des données de recherches en collaboration internationale](#). BioéthiqueOnline. 2017;6(14).
7. Vidal L. Expériences du partenariat au Sud: Le regard des sciences sociales. IRD Éditions; 2017. 356 p.
8. Olivier de Sardan J-P. [Promouvoir la recherche face à la consultance. Autour de l'expérience du lasdel \(Niger-Bénin\)](#). Cahiers D'études Africaines. 2011;51(202-203):511-28.
9. Ridde V, Capelle F. [La recherche en santé mondiale et les défis des partenariats Nord-Sud](#). Canadian Journal of Public Health/Revue Canadienne de Santé Publique. 2011;102(2):152-156.
10. Louvel S. [Les doctorants en sciences expérimentales : futurs collègues ou jeunes collègues ?](#) Formation Emploi. 2006;(96):53-66.